



Compte-rendu CTL du 16/01/2015

Tout d'abord nous avons été à l'initiative d'une réunion intersyndicale le 13 janvier 2015 pour décider de la stratégie à adopter pour ce CTL suppression d'emplois. A l'issue de cette réunion, FO Finances Publiques Ardèche n'a pas souhaité se joindre à nous pour une action intersyndicale. La CGT Finances Publiques (en accord avec nous et nous avec eux sur l'essentiel) a décidé de siéger à cette 2ème convocation contrairement à notre analyse de boycott des CTL de destruction d'emplois.

Après une brève présentation des règles du CTL, la présidente a donné la parole aux OS. La liminaire de Solidaires Finances Publiques est en pièce jointe.

En réponse à notre liminaire la Présidente nous dit :

Comme d'habitude ! Confirmation des suppressions d'emplois qui ne dépendent pas d'elle mais qui lui sont imposées par le parlement ! Une fatalité qui va continuer ! Qui aurait pu être pire sans l'intervention des directeurs ! Répartition du mieux possible ! Que les agents travaillent dans les meilleures conditions possibles ! Plus nombreux dans les grandes résidences de l'Ardèche mais en fermant les petites structures !

La spécialisation devient le nouvel élément de langage alors que nous subissons chaque jour la polyvalence et la polycompétence faute de bras.

Le protocole d'échange standard, le PESV2, en bref la Démat Hélios consacre la gestion hors sol des collectivités locales. La dématérialisation des échanges entre les mairies et les trésoreries entraîne des conditions de travail détériorées et fragilise toujours plus les petits postes.

Après cet échange, Solidaires Finances Publiques a quitté la séance sans omettre de préciser :

- la nécessité de communiquer sur les aménagements d'horaires méconnus du public et sources de tensions particulièrement en cette période d'alerte Vigipirate.
- la nécessité du respect des métiers pour les agents de la FI dans le cadre de la création du PCRP (Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux).

En réponse la présidente nous a annoncé la tenue d'un CTL sur le PCRP et l'EDR (Equipe Départementale de Renfort) le 5 mars 2015, confortant ainsi notre stratégie de boycott de ce CTL.